



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DISCOURS DE MADAME ALICE RUFO

**MINISTRE DÉLÉGUÉE AUPRÈS DE LA MINISTRE DES ARMÉES
ET DES ANCIENS COMBATTANTS**

Cérémonie de remise des Véhicules de l'avant blindé (VAB) aux Forces armées libanaises (FAL) – 31 mars 2026.

Monsieur le commandant en chef des forces armées libanaises, Général,

Monsieur l'ambassadeur,

Messieurs les officiers supérieurs,

Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités,

Dans les épreuves qu'affronte courageusement le Liban, la France se tient à ses côtés, comme elle l'a fait depuis quatre décennies, avec fidélité – puisque son engagement au sein de la FINUL remonte à 1978.

J'aurai l'occasion d'évoquer les formes que pourra prendre pour l'avenir ce partenariat en échangeant avec le Premier ministre et le ministre de la Défense, cet après-midi.

Mais je suis d'abord venue pour honorer la promesse du Président de la République, Emmanuel MACRON, qui a assuré le président Joseph AOUN, qui m'a reçue en audience

ce matin, du soutien total de la France, en matérialisant très concrètement ce soutien par la livraison de 39 VAB.

Ces 39 véhicules, pleinement opérationnels, vont participer à offrir de la mobilité sous blindage aux FAL, permettant chacun à une dizaine de combattants d'évoluer dans des zones dangereuses, qui leur seraient autrement interdites.

Je sais combien cette capacité opérationnelle est cruciale pour vos forces, et je sais que leur commandant en chef, le général HAYKAL, que je salue, saura pleinement les intégrer dans son action pour la sécurité de tous les Libanais.

Le gouvernement de monsieur Nawaf SALAM a pris des mesures décisives, fortes et courageuses pour garantir l'intégrité territoriale du Liban, la protection des civils, quelle que soit leur confession, et la préservation des institutions de l'État.

Il est essentiel pour bâtir l'avenir, auquel nous devons continuer de penser même au milieu de l'urgence et de l'actualité brûlante, que les FAL puissent assurer cette sécurité au Sud-Liban.

C'est ce pourquoi la France s'engage, dans un cadre bilatéral, comme aujourd'hui, avec ce soutien matériel, sur le long terme, avec le support apporté dans la formation des FAL et une coopération de défense dense et de longue date, mais aussi dans un cadre international.

La France fait partie de la force des Nations Unies, la FINUL. Nous avons 700 militaires qui, à ce titre, sont déployés au Sud Liban – et je salue tout particulièrement l'action du général SANZEY, chef d'état-major de la FINUL, dans les moments difficiles que nous vivons alors que le détachement indonésien a été durement touché.

Je salue également le général SEILER au sein de la Task Force Cèdre et qui contribue à la montée en puissance des forces armées libanaises.

Défendre sa propre souveraineté, c'est aussi défendre celle des autres – en soutenant le Liban, comme nous continuerons à le faire, alors que le pays fait face à une dramatique escalade, provoquée par la décision du Hezbollah, que nous avons condamnée avec la plus grande fermeté.

Cette décision a déclenché des opérations terrestres israéliennes, et nous avons mis en garde Tel Aviv contre le danger que représenterait toute occupation.

Le soutien concret apporté aujourd'hui prend d'autant plus de sens, pour aider le Liban à garantir sa souveraineté et structurer ses forces de sécurité, ce à quoi le gouvernement s'emploie. Je vous le répète, la France est et restera aux côtés du peuple libanais.

Je tiens à saluer les décisions courageuses des autorités libanaises, qui ont déclaré illégales les actions armées du Hezbollah, exigeant l'arrêt immédiat de ces opérations et la remise de ces armes.

L'État libanais doit maintenant avoir le plein monopole sur les armes et la décision de guerre.

Ce soutien au Liban se déploie évidemment aussi dans le cadre de l'action humanitaire, alors que nous avons sous les yeux les conséquences désastreuses de la violence sur les populations civiles. Déjà plus d'un millier de morts et un million de déplacés, qui sont autant de tragédies : cette situation est un point d'attention majeur pour la France.

60 tonnes de fret humanitaire, médicaments, postes sanitaires mobiles, couvertures, ont été débarquées à Beyrouth. La contribution aux efforts du Haut-Commissariat aux réfugiés, de la Croix-Rouge, qui œuvre sans relâche pour protéger les populations civiles et appuyer les hôpitaux, a été doublée.

Je tiens à cet égard à saluer l'action du MTC4L (Military technical committee for Lebanon), le comité technique militaire pour le Liban, initiative multilatérale dans laquelle la France prend toute sa part.

Dans ce contexte difficile, où je veux dire tout mon respect et mon admiration pour le dévouement dont vous faites preuve au service de votre pays et de la paix, la France portera toujours la voix de la diplomatie, qui doit rester le chemin privilégié.

C'est pourquoi la France s'efforce de maintenir des échanges avec toutes les parties prenantes.

L'histoire nous l'a cruellement enseigné : les opérations militaires, même quand elles paraissent couronnées de succès, ne peuvent pas créer de sécurité de long terme si elles ne s'inscrivent pas dans une stratégie politique et diplomatique.

Toute la région est aujourd'hui plongée dans une conflagration pour laquelle il n'y a pas de solution miracle.

Mais c'est notre responsabilité de travailler dès aujourd'hui à poser les jalons d'une

solution politique durable, qui mette enfin un terme aux guerres dans lesquelles cette région en général et le Liban en particulier sont plongés depuis trop longtemps.

Cette paix se construira aussi par la capacité souveraine du Liban à assurer sa sécurité, et il pourra toujours compter sur le soutien de la France dans cet effort.

Vive l'amitié entre nos peuples, vive le Liban et vive la France.

Seul le prononcé fait foi.

Contact médias

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60 boulevard du général Martial Valin

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15